

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 16 septembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-125 à 25-126 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-127 à 25-150 incluse	27	05	06	32
De la délibération n°25-151 à 25-152 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-153	27	05	06	32
Pour la délibération n°25-154	26	04	07	30
De la délibération n°25-155 à 25-156 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : Mme Élodie DUCASTEL

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme. PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, M. JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. FERRY, BRUN, ORTEGA (à partir de la délibération n°25-127) Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Anne TERLEZ ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Daniel JUBERT Ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Elodie DUCASTEL
- M. Mikayil TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUVÉRÉ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. José PIRES

ABSENT: M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-146 Autorisation pour les accords-cadres d'entretien des espaces verts, des terrains de sports et prestations d'égavage (lots 5, 6 et 7)

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture

Le : 26 SEP. 2025

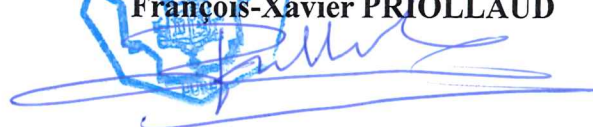
Par affichage, le

Fait à Louviers, le

26 SEP. 2025

26 SEP. 2025

Le Maire
François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250922-25-146B-DE
Date de télétransmission : 26/09/2025
Date de réception préfecture : 26/09/2025

N° 25-146

**AUTORISATION POUR LES ACCORDS-CADRES
D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES TERRAINS DE
SPORTS ET PRESTATIONS D'ELAGAGE (LOTS 5, 6 et 7)**

RAPPORT

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil que la Ville de Louviers souhaite renouveler ses accords-cadres relatifs à l'entretien des espaces végétalisés et d'élagage arrivant à terme.

Par délibération n° 25-113, en date du 23 juin 2025, les membres du Conseil ont autorisé Monsieur le Maire à signer les accords-cadres des lots 1 à 4 (lots réservés aux entreprises adaptées, à des établissements et services d'aide par le travail ou à des structures équivalentes) avec les entreprises suivantes :

Lots	Attributaires	Montants HT maximums sur la durée du marché	Montants TTC maximums sur la durée du marché
Lot n° 1 : entretien des espaces verts du quartier Nord	Association de préfiguration de la régie inter-quartiers de Louviers 5 Impasse Saint Hildevert 27 400 Louviers	34 000 €	40 800 €
Lot n° 2 : entretien des espaces verts du quartier Est	Association de préfiguration de la régie inter-quartiers de Louviers 5 Impasse Saint Hildevert 27 400 Louviers	119 000 €	142 800 €
Lot n° 3 : entretien des espaces verts du quartier Sud	Association de préfiguration de la régie inter-quartiers de Louviers 5 Impasse Saint Hildevert 27 400 Louviers	102 000 €	122 400 €
Lot n° 4 : entretien des espaces verts des quartiers Maison Rouge et Acacias	Association de préfiguration de la régie inter-quartiers de Louviers 5 Impasse Saint Hildevert 27 400 Louviers	85 000 €	102 000 €

La présente délibération porte sur les lots 5, 6, et 7. Il s'agit, pour l'ensemble des lots, d'accords-cadres à bons de commande mono-attributaires, conclus pour une période initiale courant de leurs notifications jusqu'au 31 décembre 2025, reconductibles trois fois pour une période d'un an. La fin des accords-cadres, toutes périodes confondues, est donc le 31 décembre 2028.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a donc été lancée en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250922-25-146B-DE
Date de télétransmission : 26/09/2025
Date de réception préfecture : 26/09/2025

5 du Code de la commande publique, avec un avis d'appel public à concurrence envoyé le 11 avril 2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces de marchés publics. A l'issue de la consultation, les offres ont été ouvertes le 15 mai 2025. Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, lors de sa réunion en date du 08 septembre 2025, a attribué les accords-cadres des lots 5 à 7 aux entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

Lots	Attributaires	Montants HT maximums sur la durée du marché	Montants TTC maximums sur la durée du marché
Lot n° 5 : entretien des pelouses des terrains sportifs	Créavert Ecoparc 1 4 allée des tilleuls 27 400 Heudebouville	179 200 €	215 040 €
Lot n° 6 : entretien des haies et arbustes	Association de préfiguration de la régie inter-quartiers de Louviers 5 Impasse Saint Hildevert 27 400 Louviers	182 000 €	218 400 €
Lot n° 7 : élagage, taille d'arbre, abattage essouchage	Id Verde 193 voie du futur 27 100 Val-de-Reuil	87 500 €	105 000 €
Total tous lots confondus		788 700 €	946 440 €

La Ville de Louviers souhaite par ailleurs favoriser sur son territoire l'insertion sociale et professionnelle des personnes exclues du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi. Les lots 1, 2, 3, 4 et 6 sont donc des lots réservés aux entreprises adaptées, à des établissements et services d'aide par le travail ou à des structures équivalentes.

Les membres du Conseil sont donc invités à :

- prendre acte de l'attribution des accords-cadres,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les accords-cadres correspondants,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les bons de commande découlant des accords-cadres,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % des accords-cadres initiaux,

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré ;

Vu le Code de la commande publique ;

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250922-25-146B-DE
Date de télétransmission : 26/09/2025
Date de réception préfecture : 26/09/2025

Considérant le choix opéré par la Commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 08 septembre 2025 ;

PREND ACTE de l'attribution des accords-cadres aux entreprises susmentionnées ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les accords-cadres correspondants ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les bons de commande découlant des accords-cadres ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % des accords-cadres initiaux.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

